



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-69230>

Département(s) de publication : **64**

Annonce n° **24-69230**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Université de Pau et des Pays de l'Adour

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre relative à l'opération IBEAS - IPREM2 - Aménagement du R+2 du bâtiment IPREM2

Description : Le présent marché a pour objet la maîtrise d'oeuvre relative à l'opération IBEAS-IPREM 2 - Aménagement du R+2 du bâtiment IPREM 2. La présente opération est en partie financée par des fonds FEDER. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle hors TVA affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est estimée à 1 600 000 euros HT. Les prestations seront exécutées sur le site du campus de Pau (64000). Tous les besoins, exigences et contraintes de l'opération figurent dans le programme joint au dossier de consultation.

Identifiant de la procédure : 5994c5de-5bae-411f-b6c3-25e50fcf9e44

Identifiant interne : 2024-1283

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : HELIOPARC

Ville : Pau

Code postal : 64000

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : DECOUPAGE EN TRANCHES ET EN LOTS Le marché est un marché ordinaire et qui ne fait l'objet d'aucun allotissement. En effet, en application des articles L2113-10 et L2113-11 du Code de la commande publique, son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes et la dévolution en lots séparés risquerait de rendre techniquement difficile l'exécution des prestations. PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE) Aucune PSE n'est prévue. VARIANTES Aucune variante à l'initiative des opérateurs économiques n'est autorisée. Aucune variante n'est imposée par l'acheteur. VISITE DE SITE L'attention des candidats est attirée sur le fait que la visite sur site est obligatoire. Pour plus d'informations, voir article 2.3 du règlement de consultation. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE Les documents suivants devront être remis au titre de la candidature : 1.La lettre de candidature (ou formulaire DC1) ou une lettre d'intention de participer au marché sur papier à entête de l'entreprise. Il sera précisé si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire. Une seule lettre est fournie par candidature (même dans le cas d'un groupement) soit par toutes les opérateurs économiques du groupement, soit par le mandataire du groupement. Dans ce cas, un document d'habilitation du mandataire, signé par ses cotraitants est joint à la lettre de candidature ; 2.Déclaration du candidat Une déclaration sur l'honneur (ou formulaire DC2) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique. OU le document unique de marché européen (DUME) rempli dans toutes les rubriques appropriées disponible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr> Les opérateurs économiques sont autorisés à se limiter à indiquer dans le document unique de marché européen qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. Ce dernier est rédigé en français. Nota. Afin de prouver qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2141-3, le candidat est autorisé à produire un numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1o de l'article R. 2143-13 ou, s'il est étranger, produit un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion. 3.La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire. 4.Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat. 5.Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. (Formulaire DC 2 ou format libre) 6. Présentation générale du candidat. Le candidat devra faire une présentation indiquant les moyens humains (effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années) et matériels dont il dispose pour la réalisation du contrat ; L'absence totale d'éléments relatifs aux moyens de l'entreprise ou la fourniture d'éléments ne respectant pas la demande indiquée n'entraîneront pas une élimination du candidat. Toutefois, sa candidature pourra être considérée comme incomplète par l'acheteur. 7.Liste des références générales du candidat ; L'absence totale de référence ou l'absence de références respectant la demande indiquée n'entraîneront pas une élimination du candidat. Toutefois, sa candidature pourra être considérée comme incomplète par l'acheteur. 8.Qualifications : le candidat devra obligatoirement être en mesure de fournir (le cas échéant, à la notification) les certificats et formations attestant

de sa capacité à pouvoir réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat). Les capacités professionnelles seront appréciées, notamment, sur la base des principales prestations, en rapport avec l'objet du marché, effectués au cours des trois dernières années Ex : -Attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes -Certificats de qualifications professionnelles type OPQIBI ou équivalents -Certifications professionnelles (membres du groupement) L'absence totale d'éléments relatifs à la qualification de l'entreprise ou la fourniture d'éléments ne respectant pas la demande indiquée n'entraîneront pas une élimination du candidat. Toutefois, sa candidature pourra être considérée comme incomplète par l'acheteur. 9.Compétences du candidat dans les domaines spécifiques à la présente consultation : - Architecture - Structure - Chauffage-ventilation-climatisation-thermique - Plomberie/sanitaire - Gaz spéciaux - Equipements et environnement spécifique de laboratoire - Génie électrique - Coordination-SSI - Economie de la construction / coût global - OPC - Acoustique Ces compétences seront impérativement à préciser par le candidat dans le document intitulé « Cadre de présentation de l'organisation de l'équipe qui sera spécifiquement dédiée à l'exécution du présent marché » joint au DCE. Conformément à ce qui est indiqué dans le document le candidat précisera par ailleurs dans chacun des domaines la compétence qu'il détient parmi les choix qui seront proposés. L'absence totale de compétence ou l'absence de compétence du candidat dans l'un ou plusieurs des domaines cités supra entraînera l'irrecevabilité de sa candidature et son élimination.

CONTENU DU DOSSIER D'OFFRE Les documents suivants devront être remis au titre de l'offre : A.Un acte d'engagement (AE) et ses annexes dûment complétées (cf. article 4.2 du règlement de consultation) - Annexe 1 au Cadre d'Acte d'Engagement - mission et répartition détaillée des prestations et des honoraires - Annexe 2 au Cadre d'Acte d'Engagement - déclaration de sous-traitance Que des sous-traitants soient désignés ou non au marché, le candidat devra indiquer à l'article 5.1. de l'AE le montant des prestations qu'il envisage de sous-traiter. Si le candidat souhaite renoncer au bénéfice de l'avance à laquelle il peut éventuellement prétendre en application de l'article 5.1. du CCAP, il doit le préciser à l'article 9.2. de l'acte d'engagement. B.Un mémoire technique portant sur les éléments suivants : 1. Une note (rédaction libre) explicitant les points suivants : - motivation ayant amené le candidat à postuler sur l'opération ; - organisation de l'équipe dédiée au marché (moyens humains, moyens techniques, répartition des compétences, etc.) ; - compréhension des enjeux et contraintes de l'opération ; - organisation et aux moyens mis en oeuvre pour honorer la mission : -en termes d'exécution de la prestation ; -en termes de respect des délais 2. Références relatives à des opérations en lien avec l'objet du présent marché à renseigner impérativement dans les cadres listés ci-dessous et joints au DCE : 1. Cadre de références* 2. Cadre de présentation graphique des références *Les références présentées par le candidat devront être : - de complexité équivalente - de montant équivalent - datées de moins de 10 ans 3. Cadre de présentation des temps prévisionnels Les dispositions du mémoire seront rendues contractuelles à la notification du marché. Pour la rédaction des mémoires, les opérateurs économiques veilleront à éviter la production de documents inutiles, qui peuvent être pénalisants, et privilégier ceux qui donnent les informations dont le maître d'ouvrage a besoin pour le présent marché. C.L'attestation de visite dûment complétée et signée par le candidat et l'acheteur D. Tout autre élément que le candidat estimera utile à appuyer sa proposition

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre relative à l'opération IBEAS - IPREM2 - Aménagement du R+2 du bâtiment IPREM2

Description : Le présent marché a pour objet la maîtrise d'oeuvre relative à l'opération IBEAS - IPREM2 - Aménagement du R+2 du bâtiment IPREM2. La présente opération est en partie financée par des fonds FEDER. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle hors TVA affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est estimée à 1 600 000 euros HT. Tous les besoins, exigences et contraintes de l'opération figurent dans le programme joint.

Identifiant interne : 2024-1283

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Options :

Description des options : Conformément à l'article R.2122-7 du code de la commande publique, l'acheteur peut passer un marché de services sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire d'un marché précédent passé après mise en concurrence. Le premier marché doit avoir indiqué la possibilité de recourir à cette procédure pour la réalisation de prestations similaires. Sa mise en concurrence doit également avoir pris en compte le montant total envisagé, y compris celui des nouvelles prestations ou services. Lorsqu'un tel marché est passé, la durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : HELIOPARC

Ville : Pau

Code postal : 64000

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : DUREE CONTRACTUELLE La durée contractuelle du présent marché se définit comme sa période de validité, c'est-à-dire le temps pendant lequel chaque partie peut exiger de l'autre le respect de ses engagements. Elle englobe l'ensemble des échéances et obligations contractuelles, y compris les obligations

purement administratives ou financières. A ce titre, la durée contractuelle du présent marché court à compter de la notification du marché jusqu'à la fin du délai de la dernière garantie de parfait achèvement éventuellement renouvelée. DUREE GLOBALE D'EXECUTION DU MARCHE ET DELAIS PROPRES A CHACUN DES ELEMENTS DE MISSION La date de démarrage des prestations prévues dans le cadre du présent marché sera communiquée au maître oeuvre via un ordre de service que lui notifiera le maître d'ouvrage. Ainsi, la durée globale d'exécution du présent marché s'étend de la date qui sera indiquée dans l'ordre de service de démarrage des premiers éléments de mission que devra exécuter le maître d'oeuvre (cf. article 7.2 du CCAP 2024-1283), à la date d'expiration du dernier délai de garantie de parfait achèvement de l'opération de travaux dans le cadre de laquelle le présent marché est passé. A compter de la date indiquée dans l'ordre de service susvisé, la durée globale d'exécution prévisionnelle du présent marché est estimée à 32 mois comprenant les délais de phase de conception (8 mois), les délais d'exécution des travaux (1 mois de préparation, 10 mois de travaux et 1 mois de levée de réserves), les délais de garanties de parfait achèvement (12 mois, éventuellement renouvelés). Nota. L'université de Pau et des Pays de l'Adour est fermée administrativement durant deux périodes dans l'année (Noël et période estivale). Durant ces périodes, les missions du titulaire ne s'interrompent pas. Les interventions du titulaire s'insèrent dans cette durée globale. Date prévisionnelle de démarrage des prestations : courant octobre 2024 Les délais d'exécution propres à chacun des éléments de mission sont indiqués à l'article 7.2 du CCAP 2024-1283. GROUPEMENTS D'OPERATEURS ECONOMIQUES Conformément à l'article R. 2142-19 du code de la commande publique, les groupements d'opérateurs économiques peuvent participer à la présente consultation. Lors de la remise de la candidature et de l'offre, la forme juridique du groupement est laissée à la libre appréciation des candidats. Un groupement d'entreprises permet à une entreprise, qui n'a pas la capacité de répondre seule à un marché, de s'associer/se grouper avec d'autres entreprises pour réunir toutes les capacités demandées pour répondre au marché en cotraitance. Le groupement a lieu au stade des candidatures. Le groupement d'entreprises est différent de la sous-traitance. La composition des groupements peut être modifiée selon l'article R. 2142-26 du code de la commande publique (restructuration de société). En cas de groupement, la forme souhaitée par l'acheteur, dans la mesure où cela est nécessaire à la bonne exécution du marché, est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint, conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de l'acheteur tel qu'il est indiqué ci-dessus. Clauses d'exclusivités En application de l'article R. 2142-21 du code de la commande publique : - Si le candidat est mandataire d'un groupement, il ne peut être ni mandataire, ni co-traitant dans d'autres groupements. - En revanche, s'il n'est pas mandataire, le candidat peut être co-traitant dans plusieurs groupements, dans la limite de 2 groupements maximum ». Le candidat se présentant en groupement conjoint avec paiement à chacun des cotraitants devra joindre les RIB de chacun des cotraitants et un tableau de répartition des paiements. Le mandataire est seul habilité à présenter la demande de paiement, et à formuler ou transmettre les réclamations des membres du groupement. Respect de la concurrence Ne peuvent faire acte de candidature ou participer aux prestations directement ou indirectement, les personnes ayant pris part à l'élaboration et au déroulement de la consultation, ainsi que leurs associés groupés ou ayant des intérêts professionnels communs. ABSENCE DE CANDIDATURE OU D'OFFRE En application de l'article L. 2122-1 et de l'article R. 2122-2 du code de la commande publique l'acheteur se réserve la possibilité de recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence lorsqu'aucune candidature ou offre n'a été déposée ou lorsque seules des candidatures irrecevables ou des offres inappropriées ont été présentées.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. (Formulaire DC 2 ou format libre) ; -Présentation générale du candidat. Le candidat devra faire une présentation indiquant les moyens humains (effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années) et matériels dont il dispose pour la réalisation du contrat (L'absence totale d'éléments relatifs aux moyens de l'entreprise ou la fourniture d'éléments ne respectant pas la demande indiquée n'entraîneront pas une élimination du candidat. Toutefois, sa candidature pourra être considérée comme incomplète par l'acheteur.) ; -Liste des références générales du candidat (L'absence totale de référence ou l'absence de références respectant la demande indiquée n'entraîneront pas une élimination du candidat. Toutefois, sa candidature pourra être considérée comme incomplète par l'acheteur.) ;

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : -Qualifications : le candidat devra obligatoirement être en mesure de fournir (le cas échéant, à la notification) les certificats et formations attestant de sa capacité à pouvoir réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat). Les capacités professionnelles seront appréciées, notamment, sur la base des principales prestations, en rapport avec l'objet du marché, effectués au cours des trois dernières années Ex : •Attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes •Certificats de qualifications professionnelles type OPQIBI ou équivalents •Certifications professionnelles (membres du groupement) L'absence totale d'éléments relatifs à la qualification de l'entreprise ou la fourniture d'éléments ne respectant pas la demande indiquée n'entraîneront pas une élimination du candidat. Toutefois, sa candidature pourra être considérée comme incomplète par l'acheteur ; -Compétences du candidat dans les domaines spécifiques à la présente consultation : - Architecture - Structure - Chauffage-ventilation-climatisation-thermique - Plomberie/sanitaire - Gaz spéciaux - Équipements et environnement spécifique de laboratoire -Génie électrique - Coordination-SSI -Economie de la construction / coût global -OPC -Acoustique Ces compétences seront impérativement à préciser par le candidat dans le document intitulé « Cadre de présentation de l'organisation de l'équipe qui sera spécifiquement dédiée à l'exécution du présent marché » joint au DCE. Conformément à ce qui est indiqué dans le document le candidat précisera par ailleurs dans chacun des domaines la compétence qu'il détient parmi les choix qui seront proposés. L'absence totale de compétence ou l'absence de compétence du candidat dans l'un ou plusieurs des domaines cités supra entraînera l'irrecevabilité de sa candidature et son élimination.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1.1.Note 1.1.1 motivation ayant amené le candidat à postuler sur l'opération (5 points) ; 1.1.2 organisation de l'équipe dédiée au marché (moyens humains, moyens techniques, répartition des compétences, etc.) (5 points) ; 1.1.3 Compréhension des enjeux et contraintes (10 points) ; 1.1.4 Organisation et aux moyens mis en œuvre pour honorer la mission (5 points) : -en termes d'exécution de la prestation ; -en termes de respect des délais 1.2 Références (25 points) Ce critère sera coté sur la base des renseignements portés dans le cadre de référence. La cotation de ce critère s'attachera à analyser la pertinence des références au regard de l'opération envisagée au travers de la présente consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 1

Critère :

Type : Prix

Description : 2.Montant de l'offre (missions de base + missions complémentaires) (50 points) Le critère "prix des prestations" sera jugé par une note T selon la formule suivante : - L'offre présentant le prix le plus bas (Pm) se verra attribuer la note de 50 points. - Les offres supérieures (P) se verront attribuer la note V suivant le calcul suivant : $V = 50 \times Pm/P$

Pondération (décimal, valeur exacte) : 1

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2565216&orgAcronyme=f2h,](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2565216&orgAcronyme=f2h)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2565216&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 24/07/2024 à 09:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Bordeaux (CCIRA)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université de Pau et des Pays de l'Adour

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Université de Pau et des Pays de l'Adour

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Université de Pau et des Pays de l'Adour

Numéro d'enregistrement : 19640251500270

Adresse postale : DAPID - Avenue de l'université - BP 576

Ville : Pau cedex

Code postal : 64012

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Point de contact : Direction des achats et du pilotage de la dépense (DAPID)

Adresse électronique : achats-publics@univ-pau.fr

Téléphone : +33 559407514

Adresse internet : <https://www.univ-pau.fr/fr/index.html>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Adresse postale : Villa Noulibos - 50 Cours Lyautey

Ville : Pau cedex

Code postal : 64010

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : +33 559849440

Adresse internet : <http://pau.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Bordeaux (CCIRA)

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Adresse postale : Direccte Nouvelle-Aquitaine - Pôle C - 118 cours du Maréchal Juin - TSA 10001

Ville : Bordeaux cedex

Code postal : 33075

Pays : France

Adresse électronique : na.polec@direccte.gouv.fr

Téléphone : +33 556692745

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a719d431-a31a-4b20-922f-673928f4551b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 14/06/2024 à 09:54

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/06/2024